



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
SÉANCE ORDINAIRE DU 1^{ER} OCTOBRE 2018

Séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Farnham, tenue le 1^{er} octobre 2018 à 19 h dans la salle du conseil de l'hôtel de ville à Farnham, à laquelle étaient présents M^{mes} et MM. les conseillers Nathalie Dépeault, Daniel Campbell, Sylvie Ouellette, Vincent Roy, Jean-François Poulin et Jean-Yves Boulianne sous la présidence du maire, M. Patrick Melchior, formant quorum. Étaient également présentes M^{mes} Marielle Benoit, greffière et Julie Laguë, trésorière.

2018-497 Traitement des matières recyclables - Octroi du contrat

Documents : Procès-verbal d'ouverture des soumissions et analyse de conformité administrative datés du 19 septembre 2018.

CONSIDÉRANT qu'à la suite de l'appel d'offres public, une soumission a été déposée comme suit :

Soumissionnaires	Prix (Incluant les taxes)
Sani-Éco inc.	321 930 \$

Il est PROPOSÉ par M. Jean-Yves Boulianne

ET RÉSOLU unanimement des conseillers que le contrat pour le traitement des matières recyclable, du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2023, soit octroyé à la compagnie Sani-Éco inc. au prix de 70 \$ la tonne métrique, excluant les taxes.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-452-10-446.

Copie certifiée conforme ce 2 octobre 2018.

Marielle Benoit, OMA
Greffière